

Secteur scolaire du collège : « Jules Ferry » QUERQUEVILLE

Sous réserve d'une éventuelle modification apportée par le Conseil Général de la Manche, non connue à ce jour, le secteur de recrutement du collège est défini comme suit :

commune d'Equerdreville : partie située à l'ouest de la rivière de la Bonde (principalement ex commune d'Hainneville).

commune de Querqueville

commune de Tonneville